Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 4 mai 2021

Vaison Ventoux : le ‘Schéma de cohérence territoriale’ approuvé

Le Scot Vaison Ventoux (Schéma de cohérence territoriale) a été approuvé à l’unanimité par les élus, devenant ainsi le 1er Scot de France compatible avec le Sraddet (Schéma régional d’aménagement, de développement durable et d’égalité des territoires).

« L’AURAV (ndlr : Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse) est fière d’avoir accompagné la Communauté de communes Vaison Ventoux depuis 2016 dans ce nouveau projet de territoire et remercie l’ensemble des partenaires et collaborateurs qui ont participé à ce projet. » Début 2006, la communauté de communes, composée alors de 14 communes, a engagé un vaste chantier. Aujourd’hui, cette démarche collective qui a nécessité une intense mobilisation des élus, des représentants de la société civile et des personnes publiques, touche à sa fin.

Vous avez dit Scot ?

Le Schéma de cohérence territoriale est un document public d’urbanisme favorisant le développement

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 4 mai 2021

équilibré et durable du territoire. Outil de planification stratégique, il doit permettre d'élaborer un projet sur des thèmes essentiels pour la vie de tous les jours : croissance des communes et offre de logements, aménagement économique et accueil des entreprises, développement des transports en commun et des circulations douces, protection des paysages et des ressources naturelles… L'ambition est de concilier une dynamique territoriale nécessaire à la création d'activités et d'emplois et la préservation de la qualité de vie de la Communauté Vaison Ventoux.

Miser sur l'excellence environnementale

La communauté de communes est « un territoire d'exception par ses paysages et ses milieux naturels, son vignoble, son patrimoine », c'est également un territoire qui accueille des populations résidentielles et touristiques attirées par le cadre. Vaison Ventoux entend bien tirer parti de cette richesse et définit un fort niveau d'exigence environnemental. « Cette ambition ne constitue pas un frein au développement économique et urbain. Il s'agit au contraire de considérer que l'avenir de la commune passe par sa capacité à préserver les fondamentaux de son paysage, l'intégrité de ses milieux et de ses ressources naturelles, tout en permettant au territoire et aux communes de se développer, d'évoluer, de progresser. »

Complémentarité des territoires

Il s'agit pour le territoire de concilier une identité agricole et rurale mais également un potentiel d'attractivité économique lié à la proximité de la vallée du Rhône. Vaison Ventoux joue également la solidarité et la complémentarité au sein du réseau de Bourgs centre qui l'entourent avec Nyons-Valréas au Nord et Bollène-Tricastin à l'ouest, en renforçant le rayonnement de sa ville centre et son influence dans le Nord Vaucluse. Le territoire s'inscrit enfin dans un positionnement différencié par rapport aux agglomérations d'Orange et de Carpentras en cultivant son identité rurale et les caractéristiques des villages, tout en étoffant l'armature urbaine de la ville de Vaison.

1er Scot Sraddet de France

Le projet, qui se décline autour de six objectifs, inclue notamment l'urbanisation de façon durable. Cette dimension est ainsi en totale adéquation avec le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires de la Région Sud (Sraddet). Ce document d'orientation, chargé d'organiser la stratégie régionale à moyen et long terme (2030 et 2050), s'inscrit dans un contexte onusien plus large. Adopté en 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies, le 'Programme de développement durable à l'horizon 2030' se décline en 17 objectifs afin de lutter contre la pauvreté, la faim et la dégradation de la planète, et en faveur de la prospérité et la paix

Ainsi, nombre d'objectifs assignés par la loi au Sraddet portent notamment sur des thématiques telles que l'agriculture durable, la gestion durable des ressources, l'énergie, la résilience, les modes de consommation et de production durables, la lutte contre les changements climatiques, la protection de l'environnement et de la biodiversité…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !